

PUBLIC

- Personnes en reconversion professionnelle
- Demandeurs d'emploi
- Professionnels de l'expertise
- Personnes en recherche de nouvelles compétences
- Salariés
- Dirigeants
- Indépendants
- Étudiants
- Maîtres d'ouvrage
- Maîtres d'œuvre
- Professionnels de l'immobilier
- Profession juridique
- Professionnels du bâtiment Promoteurs
- Diagnostiqueurs immobiliers
- Architectes
- Ingénieurs et techniciens de bureau d'études

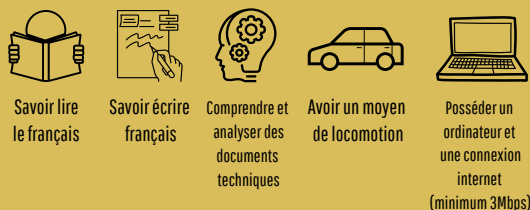
MODALITÉS



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation (en présentiel).
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets
- Quizz en salle

PRÉ-REQUIS



MOYENS D'ÉVALUATION

- Test d'évaluation des compétences
- QCM
- Attestation de fin de formation
- Étude de cas

FORMATION

Assurance Construction : les notions

PROGRAMME

Notre partenaire, le " Centre de Formation De l'Expertise ", propose une formation assurée par le formateur Geoffrey Reiser, qui possède une solide expérience dans le domaine du bâtiment. Grâce à des programmes complets et accessibles, cette formation vise à former les futurs experts en leur permettant d'acquérir les connaissances fondamentales dans le domaine de l'Assurance Construction.

Bénéficiez de notre programme d'apprentissage en ligne (e-learning) qui offre une grande flexibilité. Vous pouvez choisir le format qui correspond le mieux à vos besoins et contraintes. Notre objectif est de vous fournir une formation complète et pertinente, vous permettant d'approfondir vos connaissances dans le domaine de l'Assurance Construction et de vous préparer efficacement à exercer en tant qu'expert dans ce domaine spécifique.

- Notions générales de droit et assurances
- La loi et la jurisprudence
- Code des assurances
- La hiérarchie de la constitution
- L'imputabilité des dommages
- La responsabilité décennale
- La garantie dommage intermédiaire
- Les dommages aux tiers du fait de l'ouvrage
- La convention IRSI
- Les couvertures d'assurances
- La dommage ouvrage
- La RC décennale
- La tous risques chantier
- Les assurances de responsabilité civile générale des constructeurs
- L'assurance de dommages obligatoire
- Assurances obligatoires

Objectifs de la formation :

- Compréhension des principes fondamentaux de l'assurance construction
- Connaissance des risques et des couvertures
- Identifier et évaluer les risques associés aux projets de construction
- Connaissance des différentes formes de couverture d'assurance disponibles pour protéger les parties
- Développer les compétences en matière d'analyse et d'interprétation des contrats d'assurance construction.
- Comprendre les clauses, les exclusions, les franchises et les limites de couverture, ainsi que les obligations des parties contractantes.
- Gestion des sinistres
- Prévention des risques et bonnes pratiques
- Sensibilisation aux bonnes pratiques de gestion des risques
- Appréhender les responsabilités et les obligations des différentes parties prenantes dans le domaine de l'assurance construction
- Actualisation des connaissances sur les évolutions législatives et réglementaires

Compétences visées :

- Connaissance approfondie de l'assurance construction
- En capacité d'identifier et d'évaluer les risques potentiels liés à un projet de construction
- Gestion des polices d'assurance liées à un projet de construction
- Aptitude à analyser des sinistres
- Développement des compétences en communication et en conseil
- Acuité en gestion des contrats d'assurance
- Gestion des risques dans processus de planification et gestion projets de construction
- Connaissance des réglementations et des normes

CDFE - 1 Bd Jacques Albert 66200 ELNE

Présentiel :

- Durée : 4 jours - 25 heures
- Dates : à déterminer
- Horaires présentiel : 09h00-12h00/13h00-17h00

Distanciel :

e-Learning : 2 jours - 18 heures

Formateur : Geoffrey REISER